

Médecines complémentaires à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Rapport du Comité d'orientation
à la suite de la lettre de mission de la Directrice Générale

Juin 2012: J-Y.Fagon, C.Viens-Bitker

Comité d'orientation en matière de Médecines Complémentaires

Président Pr Jean-Yves Fagon,

DPM, Dr Catherine Viens-Bitker (chargée de mission)

Recherche

Directoire, Vice-président chargé de la recherche (Pr Marc Humbert)

DRCD / Christophe Misse (directeur)

DRCD/ Pr Olivier Chassany (coordinateur médical)

DRCD/ Bingkaï Liu (ingénieur de recherche Médecine Traditionnelle Chinoise)

Universités

Faculté de médecine P et M Curie (Pr Alain Baumelou)

Faculté de pharmacie R Descartes (Pr Martine Aiach)

Partenaires institutionnels

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Sécurité (An Le, Unité pharmacopée)

Disciplines cliniques

Cancérologie (Dr Christophe Tournigand, St Antoine)

Gastro-entérologie (Pr Philippe Marteau, Lariboisière)

Gynécologie-obstétrique (Pr Marc Dommergues, Pitié-Salpêtrière)

Anesthésie-réanimation (Pr Dan Benhamou, Bicêtre)

Pédiatrie (Pr Thierry Billette de Villemeur, A Trousseau)

Psychiatrie-Addictions (Pr Michel Reynaud, P Brousse)

Syndrome métabolique (Pr Jean-Michel Oppert, Pitié-Salpêtrière)

Soins infirmiers et paramédicaux

Infirmière Equipe Mobile Soins Palliatifs-Douleur (Louise Geffroy, St Antoine)

Représentant des patients

Ligue contre le cancer (Comité de Paris), Liliane Mansard, Comité des malades et des proches)

Représentant de l'administration

Gérard Cotellon, Direction générale

Organisation du travail

- 1 Comité d'orientation (19 membres)
 - Médecins, paramédicaux, usagers, directeurs
- 4 réunions thématiques (avec les praticiens de l'AP-HP et, des experts extérieurs)
 - Pratiques psychocorporelles
 - Pratiques physiques manuelles
 - Médecine traditionnelle chinoise
 - Plantes
- 3 réunions techniques (avec les directions concernées)
 - Personnes habilitées à pratiquer les médecines complémentaires (DAJDP)
 - Statut des praticiens en médecines complémentaires (DRH, DPM, DSAP)
 - Formation du personnel médical et paramédical (DRH)
 - Enregistrement et valorisation de l'activité (DEFIP)
- Questionnaires et enquêtes
 - AP-HP (Direction des Soins et des Activités Paramédicales)
 - Autres CHU (Conférence des Directeurs de CHU)
 - Principaux CHG d'Ile de France (ARS)

Périmètre

- Pratiques psychocorporelles
 - Avant tout Hypnose, mais aussi Yoga, Sophrologie,...
- Pratiques physiques manuelles
 - Ostéopathie, Toucher thérapeutique, Chiropractie,...
- Autres approches de la santé
 - Médecine chinoise (acupuncture,...)
 - Musicothérapie, Olfactothérapie,...
- *Produits naturels* (plantes, vitamines, compléments alimentaires)
 - *Non abordés dans le cadre de ce rapport*

Offre de soins

- Une activité présente et en croissance à l'AP-HP ...
 - Séances d'acupuncture, d'hypnose, de médecine manuelle-ostéopathie...
 - 5000 actes CCAM enregistrés en 2011 (sous-enregistrement important)
 - ... mais aussi séances de relaxation, sophrologie, toucher thérapeutique, art-thérapie,...non enregistrées
 - réalisées en consultations externes (>70) et en hospitalisation
 - dans tous les GH
 - dans des structures de soins variées, le plus souvent: Douleur, Soins palliatifs, Addictologie, MPR, Gynécologie-obstétrique, Pédiatrie, Gériatrie, Oncologie, Psychiatrie,...
- ... comme dans les autres CHU
 - 16 CHU ont répondu à notre questionnaire
 - L'acupuncture, l'hypnose, le toucher-massage, l'ostéopathie, la relaxation, sont les activités les plus fréquentes

Offre de soins (2)

- Une activité
 - **Médicale exercée par:**
 - 46 PATT (activité exclusive en MC)
 - 23 praticiens titulaires (activité non exclusive en MC)
 - 9 sages-femmes (activité non exclusive en MC)
 - **...et paramédicale** (y compris psychologues)
 - pratiquée lors de séances spécifiques
 - et/ou intégrée aux soins courants
 - Mais aussi des bénévoles n'appartenant pas toujours aux professions de santé, et intervenant dans un cadre associatif ou à titre individuel
- Des recommandations de bonnes pratiques cliniques en nombre limité
 - Douleur chronique de l'adulte et de l'enfant
 - Polyarthrite rhumatoïde
 - Maladie d'Alzheimer

Enseignement

- Des formations universitaires
 - De 3^{ème} cycle (26 DU/DIU répartis dans 7 UFR d'IdF)
 - Ne couvrent pas toutes les pratiques rencontrées à l'AP-HP
 - N'ont pas de terrains de stage hospitaliers
 - Réservées aux professions médicales le plus souvent
 - Quelques enseignements en formation initiale: en cours de 2^{ème} cycle, parfois en PCEM2
- Des formations privées
 - Agréées par le Ministère de la santé (cursus 3-5 ans)
 - Ostéopathes exclusifs
 - De très nombreux organismes de formation proposant des cursus longs (2-3 ans) et des formations courtes, plus ou moins adaptées au milieu hospitalier

Recherche clinique

- Littérature scientifique internationale abondante
 - 498 Revues Cochrane, 240 Protocoles de Revues Cochrane,
 - une recherche clinique en plein essor
 - équipes françaises peu ou pas présentes
- Des questions méthodologiques maintenant abordées et en passe d'être clarifiées
 - The Case of Acupuncture for Chronic Low Back Pain: When Efficacy and Comparative Effectiveness Conflict, Spine Vol 36, 3, 181-182, 2011)
- Des problèmes de financement
 - du fait que les projets sont en compétition avec des projets consacrés à des thérapies plus reconnues.
- AP-HP: 10 projets financés sous promotion institutionnelle au cours des 4 dernières années

Orientations générales

Proposées par le Comité d'orientation en matière de médecines complémentaires

1. Le CHU s'organise pour encadrer les pratiques dans les indications validées
2. Le CHU favorise la recherche
3. Le CHU maîtrise le développement d'une offre de soins répondant à une demande

Recommandations (1)

1 . Encadrer les pratiques

- Les MC sont pratiquées à l'AP-HP
 - par des professionnels de santé
 - titulaires d'un diplôme agréé par un Comité HU
 - dans des indications validées (ou dans le cadre de la recherche clinique)
- Les MC organisées à l'AP-HP sont destinées en priorité aux patients pris en charge ou suivis à l'AP-HP
- Les actes de MC sont identifiés dans le dossier patient, codés, enregistrés, et facturés quand la réglementation le permet

Recommandations (2)

2. Favoriser la recherche clinique

- Une recherche académique respectant les règles de promotion habituelles
- Un appel à projets annuel dédié à la recherche médicale et paramédicale en MC, pendant la durée du plan stratégique
- Un groupe d'experts en méthodologie des essais cliniques dans le domaine des MC

Recommandations (3)

3. Conditions de développement d'une offre de soins en MC

- Des recommandations et guides de bonnes pratiques cliniques (rôle des experts AP-HP)
- Des formations universitaires en adéquation avec l'offre de soins de l'AP-HP (rôle de la Conférence des doyens), et des terrains de stage hospitaliers
- Des protocoles de coopération entre professionnels pour certaines pratiques
- Le financement de l'activité en MC (évolution des nomenclatures des actes professionnels, tarifs locaux, remboursement par les mutuelles,...)
- Une offre regroupée au sein des GH dans une structure dédiée
- A plus long terme, une structure transversale ouverte à une activité ambulatoire, lieu de soins, de recherche et de formation?

Organisation / Gouvernance

